

## Fiche informative pour les places de travail hebdomadaire

### Définition

Dans une place de travail hebdomadaire, un jeune travaille dans une entreprise de la région :

- 1 fois par semaine
- 2 à 3 heures
- pendant son temps libre (par exemple pendant un après-midi de congé, le samedi, etc.)

Il ou elle exécute des travaux simples et appropriés (par exemple : des travaux d'entretien, de nettoyages, des courses, des emballages, les tâches faciles dans une chaîne de production, toutes sortes d'aides et d'accompagnements de travaux, etc.) et reçoit en contre partie une petite rémunération. Les jeunes doivent assumer des tâches qui ont du sens et de l'importance. Ils se conforment aux exigences spécifiques de chaque entreprise.

### Exigences

L'attribution des places de travail hebdomadaire se fait par le ou la responsable du projet, selon un entretien préliminaire avec chacune des entreprises et selon les vœux, les capacités et les aptitudes des jeunes. L'engagement débute suite à l'élaboration d'une convention entre l'entreprise et le jeune.

Les conditions sont :

- engagement prévu pour 3 mois au minimum
- une personne de référence par entreprise
- tâches principales définies (autant que possible)
- rétribution financière de 5.- à 8.- par heure

### Prestations du projet

Vous pouvez compter sur nous :

- Nous vous informons régulièrement par rapport au projet LIFT.
- Vous obtenez une reconnaissance comme « entreprise socialement responsable ».
- Les élèves, les parents ainsi que l'entreprise sont accompagnés et soutenus par un professionnel pendant toute la durée du projet.
- A l'école, les élèves assistent régulièrement à des ateliers de préparation et d'accompagnement.
- **Nous tentons de limiter votre investissement au minimum.**
- **Nous faisons volontiers de la publicité pour votre entreprise. Vous pouvez nous envoyer le lien vers une page internet ou un document descriptif que nous mettrons sur notre site.**

Oui, je suis intéressé à accueillir un jeune pour une place de travail hebdomadaire. Veuillez me contacter pour discuter des détails.

Non, je ne peux pas proposer de place de travail hebdomadaire.

Je peux mettre une place de travail à disposition, mais seulement dès le : \_\_\_\_\_

Entreprise : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

Personne de contact : \_\_\_\_\_

→ A renvoyer à : Sandra Johnson / Sandra.johnson@vd.educanet2.ch